

L'activité du BTP est au cœur des préoccupations des Français et de notre société.

Les espoirs en matière d'environnement, d'aménagement du territoire, de santé, de sécurité mais aussi et encore d'emploi se déclinent toujours par au moins une composante bâtiment ou travaux-publics.

Dans un contexte d'internationalisation croissante des économies, la construction constitue de plus en plus un des rares secteurs où une politique de soutien à l'activité garde tout son sens par une répartition positive immédiate en terme d'emploi, d'investissement et d'occupation du monde rural.

La situation relativement favorable du secteur ne doit pas faire perdre le sens des réalités d'où se déclinent nos revendications en matière d'élimination d'offres d'entreprises non respectueuses de la réglementation, de délais de paiement d'accès à la profession et de simplification administrative.

Une problématique propre au département des Hautes-Pyrénées prend également une acuité particulière. Nos entreprises structurées de B.T.P. et ce malgré leur réduction importante lors des années de crise, ne trouvent pas en Bigorre les chantiers suffisants à assumer leur chiffre d'affaires et le maintien de leur technicité forte.

Dès lors l'activité est assurée hors département avec les difficultés sociales que cela entraîne et les risques d'implantation sur les lieux de production.

PRESENTATION DE LA F.B.T.P. 65

- Le bâtiment construit le cadre de vie.

Il recouvre la construction, l'aménagement, la réhabilitation, la rénovation et l'entretien de tout ce qui abrite l'homme, sa vie, ses activités, ses loisirs et ses biens : maisons individuelles, appartement, entreprises, bibliothèques, bureaux, hôtels, bâtiments industriels et commerciaux....

- Les travaux-publics modèlent l'environnement.

Ils anticipent sur l'avenir en améliorant ainsi le bien être quotidien du chacun, la qualité de vie de tous.

Ils sont entrepris dans l'intérêt général à la demande des collectivités locales, des entreprises nationales ou de l'Etat : infrastructures et grands équipements, distributeurs de l'eau, de l'électricité, préservation de l'environnement, nouvelles voies de communication, réfection des chaussées...

Aujourd'hui notre fédération représente à l'échelon départemental ces deux secteurs économiques primordiaux. Elle regroupe plus de 170 entreprises de toutes tailles et de toutes spécialités.

Avec 3500 salariés les entreprises adhérentes à la fédération du BTP 65 emploient également les 2/3 des salariés du BTP du département.

Le secteur a un CA de 364 M€ HT/an dont plus de 280 assurés par les entreprises adhérentes à la Fédération.

S'il s'agit toujours de rassembler pour défendre les intérêts collectifs de la profession, les missions de notre organisation professionnelle se sont développées et diversifiées.

Elles peuvent aujourd'hui se caractériser ainsi :

- Informer les adhérents
 - Social vie des professions
 - Prix marchés
 - Juridique
 - Technique
 - Urbanisme
- Conseiller et assister les entreprises
 - Sous-traitance
 - Passation marchés
 - Qualification professionnelle
 - Hygiène et sécurité
 - Techniques
 - Assurances
- Orienter l'activité du secteur de la construction, intervenant tant auprès des pouvoirs publics que de l'environnement des entreprises.
- Promouvoir les adhérents, en présentant de l'entreprise et des métiers, une image attractive grâce à tous les canaux disponibles : campagnes d'information, opérations de sensibilisation et moyens de communication écrits.
- Proposer une recherche constante de la qualité en offrant notamment aux chefs d'entreprise et à leurs salariés des possibilités de formation adéquate pour participer au progrès.
- Développer le sentiment d'appartenance en renforçant les liens entre les structures elles-mêmes d'une part et d'autre part entre les entreprises et l'organisation professionnelle, et en améliorant l'image et l'identité de la profession : solidité, tradition et innovation.

La Fédération départementale développe ces missions à partir des trois axes suivants :

- ✓ La représentation collective des adhérents
- ✓ La possibilité de rencontres et d'échanges
- ✓ La mise en commun de moyens inaccessibles à une entreprise isolée.

Ces missions sont développées par l'intermédiaire de 8 syndicats primaires de profession.

QUI EST QUI A LA F.B.T.P 65

Membres du BUREAU

Christian LARROUY
Didier YEDRA
Jean FURBEYRE
Antoine NUNES
Roger VIGNES

Président
Vice-Président
Trésorier
Vice-Président
Vice-Président

Syndicats Primaires

Gros-Œuvre
Travaux-Publics
Couverture-Plomberie-Installations sanitaires
Métallerie
Bois
Electricité
Plâtrerie
Peinture-vitrierie-Finitions

Philippe PRATDESSUS
Didier YEDRA
Jean FURBEYRE

Christian LARROUY
Marc ANDRES
Jean-Michel LAJARA
Christophe LORENZI